

# LA LETTRE

## du légionnaire du Val de Marne

N°7 • Décembre 2012

SMLH 94



### Le Mot du Président

Chaque parution du Journal Officiel portant nominations et promotions dans l'Ordre de la Légion d'honneur est une occasion de polémiques, de critiques plus ou moins agressives et souvent injustifiées, envers les nommés ou ceux qui les ont fait nommer. D'aucuns s'indignaient récemment de ce qu'un ministre ait fait nommer dans l'ordre un certain nombre de ses amis. Ces nominations et promotions sont une prérogative de l'exécutif. Ce sont donc les ministres qui proposent et après contrôle par la Grande Chancellerie le Président de la République décide. Il est donc normal et prévisible qu'en dehors des personnalités incontournables les ministres ou leur cabinet favorisent ceux qui leur sont proches. Cela s'est toujours fait, de manière plus ou moins adroite. Cela crée certes quelques injustices. Mais l'alternance des partis au pouvoir, les cohabitations, font que finalement la majorité de ceux qui le méritent finissent par être nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

S'il est indéniable que les polémiques peuvent donner l'impression que notre premier Ordre national est parfois attribué



dans des conditions discutables elles sont aussi une manifestation d'intérêt. Chez nos voisins, notamment dans les monarchies, le premier Ordre est souvent réservé à une toute petite élite, l'Ordre de la Jarretière compte vingt-cinq chevaliers comme l'Ordre de l'Eléphant (Danemark), l'Ordre de la Toison d'or a été attribué moins de trois mille fois en six siècles par les Habsbourg et les Bourbons. Dans le plus grand pays d'Europe par la population le "Bundesverdienstorden" (Ordre Fédéral du Mérite) principale décoration nationale, est inconnue de la majorité des Allemands.

La Légion d'honneur en revanche concerne tous les Français, elle s'adresse à une élite du mérite, elle est connue même en dehors de nos frontières, tous peuvent y aspirer. Il est donc normal et sans doute souhaitable que les médias s'y intéressent. Cela contribue, malgré les critiques, à la valoriser.

*Je forme des vœux pour que l'année 2013 vous soit clémente. Je vous adresse à vous, à vos familles, à ceux qui vous sont chers, mes vœux, les plus chaleureux de santé et de bonheur.*

Jean-Paul Kieffer

### Gala 2012, une réussite

Chaque année les légionnaires de la section du Val-de-Marne de la Société des Membres de la Légion d'honneur se retrouvent lors d'un gala annuel de cohésion et d'échanges fraternels.

Soucieux de porter l'image du premier Ordre national sur l'ensemble du département, ce rassemblement est organisé à tour de rôle par les différents comités qui rencontrent intérêt et soutien dans les diverses institutions et municipalités accueillantes.

Cette année, le 13 novembre 2012, c'est dans le cadre chargé d'histoire du Pavillon de la Reine au château de Vincennes que s'est déroulée cette manifestation.

Dans son allocution de bienvenue, le docteur Jean-Claude Martin, président du Comité de Vincennes/Fontenay-sous-Bois, chargé cette année de l'organisation, a rappelé brièvement l'histoire de l'Ordre et de notre Société. Il a remercié les nombreuses personnalités qui étaient présentes dont Monsieur Yvan Bouchier, sous-préfet de L'Haÿ-les-Roses représentant

Monsieur Pierre Dartout, préfet du Val-de-Marne, Monsieur Laurent Lafon, conseiller régional d'Ile-de-France et maire de Vincennes, Madame Dominique Lebideau, conseillère générale de Vincennes-Est et première adjointe au maire de Vincennes, Monsieur Guy Letellier, représentant le Président de la Société des Membres de la Légion d'honneur et Monsieur Olivier Zang, président du Comité départemental de l'Ordre national du Mérite.

Le Colonel Kieffer président de section a remercié les organisateurs de la section et du comité, ainsi que la municipalité de Vincennes pour l'aide apportée. Il a également remercié le Commandement de la Gendarmerie d'Ile-de-France, dont le fidèle soutien est particulièrement précieux. M. Laurent Lafon et M. Yvan Bouchier ont ensuite pris la parole pour dire l'estime qu'ils portaient aux membres de notre Société et leur attachement aux valeurs qu'ils représentent.



Le président



M. Bouchier,  
sous-préfet de l'Haÿ-les-Roses



M. Lafon, maire de Vincennes



Le docteur Martin, président du  
Comité Vincennes/Fontenay-sous-Bois



L'excellent repas qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance amicale et détendue.

Le gala s'est terminé par le récital donné par l'excellent sextuor de clarinettes de la gendarmerie mobile placé sous l'autorité du capitaine Francis Antoine. La remarquable prestation de cet ensemble de grande qualité, parfaitement adapté au cadre a obtenu le succès qu'elle méritait.

A n'en pas douter, ce gala fut une réussite organisée dans un lieu prestigieux et ponctuée par la bonne humeur et la joie de se retrouver.

## D<sup>r</sup> Nadia Amellal, chevalier de la Légion d'honneur en mars 2011

Née le 17 juillet 1959 à Médéa en Algérie, Nadia Amellal a passé son enfance, son adolescence et ses études universitaires dans ce pays.

Jusqu'en 1976, elle a vécu à Tizi-Ouzou, chef-lieu de la Grande Kabylie. Sa langue maternelle est le français car ses parents enseignaient tous deux cette langue. Elle a poursuivi ses études à une époque où l'Algérie était francophone. Après ses baccalauréats, c'est en septembre 1976 qu'elle a entamé 6 années de médecine à la faculté d'Alger. Elle a ensuite décidé de se spécialiser en chirurgie générale, domaine qui était alors presque exclusivement réservé aux hommes. Ce parcours n'avait pas été simple mais cinq ans plus tard, en avril 1987, elle réussissait le concours national pour l'obtention du diplôme de chirurgien. Sa persévérance avait payé puisqu'elle avait été classée première à ce concours national pour la promotion 1987.

Sa carrière professionnelle en chirurgie avait démarré dans un service de chirurgie plastique, réparatrice et des grands brûlés au sein d'un CHU situé dans la banlieue ouest d'Alger. Elle y avait passé environ 15 mois partagée entre ses activités de praticien hospitalier et ses activités d'enseignement universitaire pour les étudiants en médecine.

En 1988, elle partait pour une nouvelle expérience professionnelle en Allemagne. Elle avait obtenu une bourse d'étude du second degré pour se spécialiser en chirurgie réparatrice. Son séjour allemand commença par un détour linguistique intensif au Goethe Institut à Göttingen. Après 4 mois passés à ne communiquer qu'en allemand, elle a rejoint l'Hôpital qui l'accueillait pour sa formation. C'était à Medizinisch Hochschule à Hanovre.

Cette expérience restera longtemps gravée dans sa mémoire : nouvelle vie, nouveau pays, nouvelle culture et nouvelle langue. Tous ces ingrédients pour accompagner son insertion dans ce monde culturel et médical qui lui avait été jusque là totalement inconnu. Après deux ans, elle maîtrisait la langue de Goethe, mais plus important pour elle, elle avait acquis une expérience en chirurgie réparatrice et surtout dans les traitements chirurgicaux de certains cancers cutanés, du sein et de la région ORL. Au début, elle assistait ses chefs au bloc opératoire mais très vite elle se voyait confier des interventions plus complexes et variées les unes que les autres lui ayant permis de

constituer un catalogue opératoire conséquent.

En février 1991, elle décide de poursuivre sa route professionnelle en France. C'est en réalité là où elle se sentait le mieux, à la fois proche de sa famille et de sa culture d'origine. Elle a d'abord exercé en clinique privée des fonctions de médecin résident en chirurgie de la main puis avait obtenu un poste de médecin attaché aux urgences chirurgicales de l'hôpital d'Argenteuil. C'était assez différent de son expérience allemande mais tout de même enrichissant aussi bien d'un point de vue humain que professionnel.

Une nouvelle page dans sa carrière allait s'ouvrir en 1994. Elle entrait dans le domaine de la recherche clinique qui permet de développer des nouveaux médicaments avant d'être mis à la disposition des patients.

Elle a fait ses premiers pas dans une société privée qui avait alors été créée par une famille de 3 médecins. Elle était responsable d'une unité où des volontaires sains testaient les nouvelles thérapeutiques sous contrôle médical strict. Par la suite elle a appris à créer et à gérer des projets de développement de plus en plus importants.

Forte de cette nouvelle expérience, elle rejoint en 1997 l'entreprise allemande Merck KGaA pour coordonner des études cliniques à différents stades. Au début sa responsabilité consistait à gérer des essais nationaux en oncologie.

En 2001, elle est promue et on lui confie la lourde responsabilité de développer à l'échelle internationale un nouveau médicament jugé révolutionnaire, issu de biotechnologie, et destiné à traiter les cancers ORL. C'était en partenariat avec une société américaine dont elle avait piloté le projet pour le faire aboutir en 2005.

La démonstration de l'efficacité et de l'innocuité de ce nouveau traitement dans ce type de cancer avait été jugée innovante du fait de l'absence d'autres avancées thérapeutiques dans ce domaine au cours des 20 dernières années. Les autorités de santé internationales, l'EMA et la FDA, avaient autorisé son utilisation pour traiter les cancers ORL.

En France, ce projet avait été récompensé par le prix Galien remis par les ministres Valérie Pécresse et

Roselyne Bachelot.

Après ce premier succès, elle a conduit d'autres travaux pour développer ce même médicament dans d'autres types



Mme Nadia Amellal et le docteur Martin

► de cancers : colon, rectum et sein à l'échelle internationale incluant cette fois l'Asie et le Japon, deux territoires qui entraient sous sa responsabilité. C'est à ce moment qu'elle eu l'occasion d'interagir avec les autorités de santé du Japon (PMDA) et de Taiwan pour permettre les développements appropriés dans cette partie du monde.

En juin 2008, elle prit des nouvelles fonctions de directeur scientifique en oncologie dans une autre entreprise pharmaceutique allemande, Boehringer Ingelheim, pour diriger des travaux de développement de nouveaux médicaments dits "thérapies ciblées" ayant une activité sélective sur les cellules cancéreuses.

En 2011, elle décide alors de changer de cap, elle revient en milieu hospitalier à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif où elle exerce au sein de la direction de recherche clinique où elle gère l'ensemble des études académiques et industrielles se déroulant à l'Institut. Ce nouveau tournant lui était apparu comme une évidence. Elle souhaitait depuis longtemps

renouer le contact avec les patients en les prenant en charge médicalement tout en maintenant son expertise en recherche clinique.

Malgré ses emplois du temps très chargés, elle a su trouver du temps à consacrer à des activités de bénévolat. Pendant 2 ans entre 2006 et 2007, elle a soutenu activement la cellule SDF qui protège, soigne et aide les "sans domicile fixe" avec l'association Médecins du monde, et depuis 2007 elle apporte son soutien et son aide aux femmes battues en étant à leur écoute pour les aider et mieux les orienter. Elle a dernièrement participé à la création d'un clip pour cette cause.

Naturalisée française par réintégration en septembre 1998, cette femme est aujourd'hui maman d'un jeune homme de 24 ans qui emboîte le pas de sa mère en finalisant ses études de médecine et en entamant sa spécialité en chirurgie.

Elle n'a qu'un souhait, avoir réussi à lui inculquer les valeurs dont elle a héritées.

## Les nouveaux récipiendaires

Le 18 juin 2012, à la suite de la cérémonie de commémoration de l'appel du Général De Gaulle, a été remis dans les salons de l'Hôtel de Ville de Créteil, le 1<sup>er</sup> prix du devoir de mémoire sur la Résistance offert par le Comité de la Légion d'honneur de Créteil, à Mlle Marine Bregarnier du lycée Clément Guyard de Créteil en présence de M. Pierre Dartout, Préfet du Val-de-Marne, de M. le Député-Maire Laurent Cathala, ainsi que du président et des membres du bureau du Comité de la SMLH de Créteil.



Le mardi 25 septembre 2012, lors de la cérémonie nationale d'hommage aux Harkis au monument aux Morts du cimetière de Créteil, le colonel Jean-Paul Kieffer a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à M. Chérif Kriouche. Celui-ci est également médaillé militaire et membre (conseiller) de l'Association nationale des anciens supplétifs d'Algérie et de leur famille. Il est connu et reconnu au titre de la reconnaissance mise en œuvre par l'ONAC pour les Harkis.

C'est en présence de nombreuses personnalités que le vendredi 19 octobre 2012 a eu lieu à la Maison du Combattant de Créteil, la remise des insignes de Chevalier de la Légion d'honneur à Mme Joëlle Ferrand-Limoges par le colonel Jean-Paul Kieffer.

Après 40 années de secourisme à la Protection civile du Val de Marne, Mme Joëlle Ferrand-Limoges a participé à de nombreuses opérations humanitaires en France et à l'étranger. Elle a été nommée Major, puis Chef de Section et a dirigé les équipes de secours du 4<sup>e</sup> district du Val-de-Marne.

Grâce à son dévouement et au remarquable travail accompli au cours de ces nombreuses années, elle a été élevée à la plus haute distinction.

Dominique Corticchiato



## Vie des Comités : Assemblées générales des Comités

Jean-Marie Wagnon

- **Comité n°1. Champigny**  
Samedi 6 avril 2013
- **Comité n°2. Charenton**  
Vendredi 8 février 2013  
Salons Toffoli, Charenton
- **Comité n°3. Créteil**  
Samedi 12 janvier 2013

- **Comité n°4. Nogent-sur-Marne**  
Samedi 25 mai 2013
- **Comité n°5. Saint Mandé**  
Mardi 29 janvier 2013, 18 h30  
Saint-Mandé
- **Comité n°6. Saint Maur**  
Samedi 2 mars 2013  
Salon bleu, Mairie de Saint-Maur

- **Comité n°7. Sucy-en-Brie**  
Samedi 23 février 2013  
Marolles-en-Brie
- **Comité n°9. Vincennes**  
Vendredi 22 février 2013  
Maison des associations, Vincennes

- **Comité n°10. L'Hay-les-Roses**  
Samedi 23 février 2013  
Salle Saussaies, Thiais
- **Comité n°11. Cachan**  
Samedi 2 février 2013  
Fort de Bicêtre

AG SMLH 94 : Samedi 23 mars 2013,  
programmée à la Gendarmerie Mobile d'Ile-de-France



Alain Guilloreau

Si vous avez une adresse mail,  
merci de la communiquer  
à [al.guilloreau@orange.fr](mailto:al.guilloreau@orange.fr)

## Mouvements des effectifs

du 25 mai au 20 novembre 2012

### Ils nous ont rejoints

Mme AGRAPART Michèle	Charenton	Lt-Colonel HERBERT Christian	Charenton Le Pont
M. ADVENIER Charles	Saint Mandé	M. JAQUET Marius	Créteil
M. ATTUEL Jean-Claude	Créteil	Mme JOLI Anne Marie	Cachan
Mme BRONES Macha	Saint Mandé	M. KRIOUCHE Chérif	Champigny sur Marne
Mme BROUQUIE REDDE Véronique	Charenton Le Pont	M. MARCHAND-LACOUR Pierre	Créteil
M. CHAUSSEGROS Bernard	Sucy en Brie	Mme MOREAU Nicole	Charenton Le Pont
Mme DAVID Rose Marie	Nogent sur Marne	M. OSES Jean-Yves	Sucy en Brie
M. DISSOUBRAY René	Vincennes	Mme VOLAT Janine	Champigny sur Marne

### Mutations ou réintégrations

Colonel BONNAUD Pascal	Cachan	Général PAULUS Olivier	Vincennes
Mme DISSLER Marie Claire	Saint Maur des Fossés	M. PERRON Robert	Vincennes
Général DUPOUY Christian	Cachan	M. PONS Frédéric	Saint Mandé
Méd Gén Insp EULRY François	Vincennes	M. QUERO Gilbert	Saint Mandé

### Ils nous ont quittés

#### Décès

M. BEDES Georges	Sucy en Brie	Contre Amiral JOLI André	Cachan
M. BERNARD Jean	Charenton le Pont	Commandant JOUIS Maurice	Saint Maur des Fossés
M. BIGIELMAN Albert	Charenton le Pont	M. KIRSCH Henri	Charenton le Pont
M. BOISSEAU Raymond	Nogent sur Marne	Lt-Colonel LEGRAND Claude	L'Haÿ les Roses
M. BOUILLET François	Cachan	M. QUENTIN Pierre	Vincennes
Mme CARBONEL Denise	Charenton le Pont	M. ROCHE Georges	Saint Maur des Fossés
Mme CRACH Simone	Vincennes	M. ROZAN Pierre	Vincennes
Lt-Colonel DAVID Robert	Nogent sur Marne	Mme SEGUIN Geneviève	Créteil
Colonel DECOUX Jacques	Charenton le Pont	M. SULTER Guy	Vincennes
M. DELAUME Henri	Charenton le Pont	M. SYLVESTRE Jacques	Nogent sur Marne
Cdt FRANCON Jean-Jacques	Charenton le Pont		(15/02/2012)

#### Démissions

Mme BONNEVAL Paule	Saint Maur des Fossés	Général COLARD André	L'Haÿ les Roses
Capitaine CAMOU Alain	L'Haÿ les Roses	M. MONLUC Robert	Cachan

#### Ont quitté la Section

Mme BECKER Frédérique	Charenton le Pont	Mme MARIE Colette	Charenton le Pont
Colonel BOULY Marc	Charenton le Pont	Général MASSELIN Philippe	Charenton le Pont
Général de CA CAILLET Serge	Cachan	Commissaire Div NICOLLE Maurice	Charenton le Pont
Médecin général DE TOFFOL Marcel	L'Haÿ les Roses	Colonel PIDOUX Alain	Cachan
Mme DECROIX Valérie	L'Haÿ les Roses	M. PIERA Guy	Sucy en Brie
Lt-Colonel LEVOYER Thierry	Charenton le Pont	Médecin en chef PUEL Charles	Nogent sur Marne

### Pourquoi communiquer son adresse «mail»?

Début septembre 305 sociétaires et "Amis" ont reçu par courriel l'invitation au Gala de la Section qui a eu lieu à Vincennes le 13 octobre. Ce n'est pas pour cela que ce Gala fut un succès mais si certains avaient utilisé la transmission de leur inscription par cette voie, peut être n'auraient ils pas été dans ceux qui n'ont pu être acceptés faute de place !

Des progrès ont été faits, plus 10 % par rapport à l'envoi de la Lettre du Légionnaire de juin, mais nous ne sommes pas encore aux 50 % recherchés. Cette procédure recherche avant tout une baisse des frais de correspondance (plus de 680 euro pour la Lettre n°6 et plus de 700 pour l'invitation au Gala), et la possibilité de créer des liaisons rapides et de qualité entre les membres des différents comités pour les informations de service réglementaires ou non.

Si le Siège n'est pas actuellement favorable à la convocation par ce mode pour les assemblées générales électorales, il n'est pas impossible qu'il donne son accord pour les assemblées ordinaires. Un point à discuter lors d'une prochaine assemblée de Section ?

Une procédure est à l'étude afin d'éviter un courrier pour les paiements éventuels joints aux inscriptions.

Il n'est jamais trop tard pour communiquer votre adresse mail, ainsi que vos commentaires éventuels, à [al.guilloreau@orange.fr](mailto:al.guilloreau@orange.fr).

Pensez aussi à signaler vos changements d'adresses, encore 6 % de celles-ci étaient erronées lors du dernier envoi.

La LETTRE du Légionnaire du Val-de-Marne – N°7 Décembre 2012  
 Directeur de la Publication : Jean-Paul Kieffer – Rédacteur en Chef : Claude Fortin  
 Société des Membres de la Légion d'honneur